

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 14 Juin 2022

CO 486 DE

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le



ID : 039-200071595-20220614-CO486DE-DE 1/2

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .65

Votants : ..78

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, MASSON Laurent (Arrivée 20h56), COLIN Christian, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard (Arrivée 20h10), PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, PERRARD Florent, BERODIER Florence (Arrivée 20h36), BERTHOD BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René (Arrivée 20h35), GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge, DORBON Henri (Arrivée 20h56), PASTEUR Cyrille, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, LECOQ Yves à POULET Gilles, BRIOT GAIDIOZ Cécile à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à PERRIN François, PINGAT Martine à MARTI François, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, DELBROUCQ Denis à MASSON Laurent, ROBERT Bruno à VIONNET André, LANIESSE Michel à BERTHELIER Roland, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, MORBOIS Christelle à BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE-FERRAND Antoine.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette.

Etaient Excusés : LAUBIER Bernard (Vice-Président), LEGLISE Pascal, DOS SANTOS Laëtitia, LETONDOR Jean-Luc, CHAILLON Roland, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand.

Etaient absents : PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, BERTHOD Claude, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOHEME Catherine.

Secrétaire de séance : ONCLE Bernard

Convocation faite le : 7 Juin 2022

**Objet : Demande de subvention EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) Terre de Louis Pasteur.**

RAPPELANT que l'EPCC Terre de Louis Pasteur a été créé en 2013 entre le Département du Jura, la ville de Dole, la ville d'Arbois, la Communauté d'agglomération du Grand Dole, la Communauté de communes Arbois, Vignes et Villages et l'Académie des Sciences. Cette structure exploite notamment la Maison Pasteur d'Arbois ;

ENTENDU que les missions de l'EPCC sont la valorisation du patrimoine intellectuel lié à l'œuvre de Louis Pasteur, son environnement culturel, la diffusion de la culture scientifique, la mise en réseau touristique des différents sites qui le constituent. Les équipes des trois sites ont été mutualisées dans l'EPCC ;

RAPPELANT que la ville d'Arbois avec le soutien financier du Département du Jura, a acquis la Maison Vercel, afin d'en faire un musée des sciences vivantes et centre d'accueil des groupes scolaires et de leurs activités de découverte des sciences ;

PRECISANT que les membres fondateurs versent des contributions annuelles pour son fonctionnement (article 21 des statuts). Ainsi, la Communauté de communes d'Arbois Vignes et Villages a participé en 2014, 2015 et 2016, puis, la CCAPS depuis 2017 pour un montant de 20 000 €/an ;

VU la convention particulière portant fixation du montant de la contribution budgétaire de la CCAPS pour l'année 2022, convention délibérée par le conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur en date du 17 mars 2022, au regard de l'évolution du projet de valorisation du patrimoine culturel et scientifique lié à l'œuvre de Pasteur ;

Affiché le 20 Juin 2022

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 20 Juin 2022

**Objet : Demande de subvention EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) Terre de Louis Pasteur.**

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / DECIDE d'attribuer à l'EPCC Terre de Louis Pasteur une subvention de 20 000 €, pour l'exercice 2022 ;

2 / AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat entre l'EPCC Terre de Louis Pasteur et la CCAPS ainsi que toutes pièces afférentes ;

3 / DIT que des crédits suffisants sont prévus au BP 2022.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET

